

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 28 janvier 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 21 janvier 2016

Publié le 29 janvier 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 19

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Danielle JUBAN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	M. Jean-Yves PIAN	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. François DESEILLE	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Anne ERSCHENS	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Édouard CAVIN	Mme Lydie CHAMPION
Mme Badiâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Jean ESMONIN	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Jean-François DODET pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME
Subvention 2016 à la SCIC L'ENVOL

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif l'Envol sollicite le soutien du Grand Dijon à hauteur de 12 000 € dans le cadre d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2016. Partenaire du Grand Dijon depuis 2005, l'Envol est constituée d'un ensemble d'entrepreneurs organisés en coopérative. Sa mission est d'accompagner les créateurs d'entreprise dans le démarrage et le développement de leur activité en leur permettant de vérifier la viabilité de leur activité dans des conditions sécurisées via un hébergement juridique et un accompagnement renforcé.

Au cours de l'année 2015, l'activité de l'Envol c'est :

- 170 porteurs de projets accueillis ;
- 81 entrepreneurs accompagnés ;
- 57 % des personnes accompagnées sont des demandeurs d'emploi ;
- un chiffre d'affaires moyen des entrepreneurs de 8 765 € (estimations 2015) en hausse de 53 % par rapport à 2013.
- 21 % des entrepreneurs ont créé leur activité dans le domaine artisanat / art , 13 % dans le domaine multimédia / communication et 30 % dans le domaine conseil / formation.

Le budget 2016 de l'Envol est de 241 688 € avec :

- 111 888 € de prestations de services ;
- 51 000 € de FSE ;
- 66 000 € du Conseil Régional.

Dans le cadre du partenariat exemplaire avec l'Envol et dans la mesure où cette action permet l'accès à l'emploi via la création d'activité, il vous est proposé d'accorder le soutien du Grand Dijon à hauteur de 12 000 €.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le versement d'une subvention de 12 000 € à l'Envol ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération, relative au versement de la subvention ;
- **de prélever** cette somme sur le budget de l'exercice en cours de la Communauté Urbaine du Grand Dijon.

SCRUTIN : POUR : 79 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 19 PROCURATIONS